

EN JUIN: Séjours et animations adaptés aux protocoles sanitaires en vigueur de la phase 2

SÉJOURS À PARTIR DE JUILLET : en fonction des mesures gouvernementales en vigueur nous serons amenés à faire évoluer nos protocoles.

Piscines, espaces aquatiques, animations enfants et adultes...

Toutes les installations dont disposent nos Campings Paradis sont ouvertes dans le respect des réglementations sanitaires en vigueur.

[En savoir plus...](#)

Profitez de nos installations et animations en toute sécurité...

PISCINES ET ESPACES AQUATIQUES

Selon les recommandations nationales, nous appliquons les protocoles sanitaires suivants :

- Nos espaces aquatiques sont désinfectés très régulièrement et la qualité de l'eau contrôlée.
- La distanciation sera la règle à respecter lors de la baignade ou de l'utilisation des toboggans.
- Les transats et bains de soleil seront espacés et désinfectés régulièrement.
- Interdiction de l'accès aux espaces aquatiques aux personnes présentant des signes de troubles respiratoires ou digestifs.

ANIMATIONS ENFANTS ET ADULTES

- Tous les animateurs sont sensibilisés et respectent les règles de distanciation sociale et d'hygiène, par groupe de 15 enfants maximum.
- Ils porteront un masque et aménageront un planning adapté à tous.
- Les activités en extérieur sont privilégiées (promenade, découverte, activités sportives sans contact...)
- Le matériel partagé sera limité au strict minimum et désinfecté après chaque utilisation.

Les aires de jeu seront désinfectées régulièrement et du gel hydroalcoolique sera mis à disposition. Selon les surfaces des aires de jeux, des consignes claires seront données pour la circulation et le nombre d'enfants autorisés à profiter des installations.

Pour les soirées et spectacles, il a été annoncé par le gouvernement, lors de la conférence de presse du 28 mai, la réouverture dès le 2 juin des salles de théâtre et des salles de spectacle situées en zone verte.

EN JUIN: Séjours et animations adaptés aux protocoles sanitaires en vigueur de la phase 2

SÉJOURS À PARTIR DE JUILLET : en fonction des mesures gouvernementales en vigueur nous serons amenés à faire évoluer nos protocoles.

Restaurants, Bars, Superettes...

Toutes les services de nos Campings Paradis sont ouverts dans le respect des réglementations sanitaires en vigueur à ce jour.

En savoir plus...

Restaurants, Bars, Superettes...

Les restaurants et les bars des Campings Paradis sont ouverts et pratiquent la vente à emporter.

Sur place, des gels hydroalcoolique sont à votre disposition, les distanciations sociales entre les tables sont respectées et le port du masque pour le personnel en salle et en cuisine est appliqué.

Tous nos lieux d'accueil respectent les règles définies par leur secteur d'activité.

Concernant les Superettes, nous vous demandons de venir seul, idéalement avec vos sacs de courses et de privilégier des heures de faible affluence.

Dans le respect des consignes de sécurité en vigueur, le paiement sans contact est privilégié et le port du masque par les employés est appliqué et fortement conseillé pour les clients.

Formalités d'accueil, Espaces communs et Hébergements ...

Tout est pensé pour que vos vacances se passent en toute sérénité !

En savoir plus...

Profitez de vos vacances en toute sérénité...

ESPACES D'ACCUEIL / RÉCEPTION

Nous nous engageons à :

- Mettre à disposition des produits désinfectants dans les parties communes.
- Mettre en place des marquages au sol et une signalisation pour le maintien des distances de sécurité entre les clients dans les zones d'attente.
- Favoriser le paiement par carte bancaire si possible sans contact. Désinfecter systématiquement les bornes de paiement.
- Imposer le respect des gestes barrières à nos employés et mettre en quarantaine de 14 jours tout employé avec fièvre et/ou autres symptômes du Covid-19 ou revenant d'une zone déclarée "zone exposition à risque Covid-19".
- Nommer un responsable hygiène au sein de son établissement.
- Mettre en place l'application Camping Paradis, facilitant les formalités d'accueil tout en limitant les contacts physiques.

HÉBERGEMENTS

- Tous les hébergements locatifs sont nettoyés et désinfectés avant chaque nouveau séjour selon les consignes de sécurité en vigueur et pour plus de sécurité, nous mettons à votre disposition un KIT SANITAIRE dans chaque hébergement qui vous permettra d'assurer une hygiène optimum.
- Nous vous conseillons fortement d'apporter vos propres linges de lit et oreillers. Par ailleurs, la location de linge de lit est possible sur demande avec réservation préalable.

PARTIES COMMUNES (SANITAIRES,...)

- Limitation de la fréquentation des sanitaires (4 m²/personne)
- Renforcement de la fréquence de nettoyage en veillant à désinfecter les points de contact (poignées de portes, robinets, ...).
- Mise à disposition de matériel de désinfection pour tous les clients.
- Mise en place d'une signalétique de prévention sur les gestes barrières.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les clients dans toutes les parties communes extérieures mais fortement conseillé pour la circulation dans les espaces fermés.